## Au fil des commissions


• Affaires scolaires :
Rentrée 2015 - La Lune Bleue - SainteMarie.....page 3-4
• Bâtiments - Voirie
Cadre de vie, environnement, tourisme.....page 5 à 7


## Dossier


• Les services de la mairie.....page 8-9-10


## Culture et vie associative


• Aujourd'hui citoyen - Couleurs de toiles - Troc plantes.....page 11
• L'art de plaire - Les mots que tu me laisses à voir.....page 12
• Regardes ailleurs .....page 13
• Portrait : le centre des sapeurs pompiers.....page 14
• Les Restos du coeur - UNC-AFN.....page 15
• Don du sang - La Loco.....page 16
• Naissance du COEF - USG pétanque - Gymnastique.....page 17


## Vie citoyenne


• Expression des élus minoritaires..... page 18
• Agenda - Les belles Rand'eau.....page 19
• Etat civil - Covoiturage.....page 20


# AFFAIRES SCOLAIRES

## • Rentrée scolaire 2015-2016

Les temps d'accueil péri-éducatifs sont gratuitement reconduits cette année encore. Les équipes d'animations sont à pied d'oeuvre afin d'élaborer des programmes ludiques en lien avec les projets d'écoles.
Trois nouveautés sont à signaler pour cette rentrée des classes dans chacune des 3 écoles de la commune.

• La nouvelle cantine de la Lune Bleue ouvrira ses portes le 1er septembre avec un seul service de restauration, ainsi que le bâtiment communal dédié au périscolaire qui sera investi matin et soir par l'association des Galopins en charge de la garde de vos enfants.

• L'école des 3 Chênes se voit dotée de salles supplémentaires grâce au modulaire positionné aux abords de l'école. Il permettra d'offrir aux enfants des activités diversifiées tout au long de l'année sur les temps péri-éducatifs et accueillera le périscolaire de cette école matin et soir dans de meilleures conditions.

• L'école Sainte-Marie, quant à elle, ouvre ses portes à l'association des Galopins pour encadrer le temps périscolaire le matin et le soir.

Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec l'association pour inscrire vos enfants.

Le service de cantine du mercredi est toujours assuré par la Mairie avec un transport gratuit de Guenrouët vers Notre Dame de Grâce pour les enfants inscrits au centre de loisirs seulement. Avec une surveillance de cour pour les autres jusqu'à 12h35.

• Les plannings des activités seront affichés devant chaque école au trimestre.

L'équipe des affaires scolaires espère que vous avez passé un bon été et que vous êtes tous prêts, petits et grands, à redémarrer cette année scolaire détendus, dans le respect des règles de fonctionnement et du personnel mis à disposition pour le bien de tous.

**Rappel** :
Vous pouvez joindre la coordinatrice enfance jeunesse tous les matins en mairie.

# • Au fil des commissions

## AFFAIRES SCOLAIRES

### • Amicale laïque de la Lune Bleue

Fort d'un nouveau bilan positif lors de cette année 2014/2015, les membres de l'Amicale Laïque de la Lune Bleue renouvelleront différents projets lors de la prochaine année scolaire.
En effet, tout au long de l'année scolaire écoulée, nous avons organisé quelques évènements, sinon lucratifs au moins rassembleurs, tels que la visite du père Noël et ses cadeaux, le spectacle de Noël, la galette des rois, la chasse aux œufs, le carnaval des enfants (avec un défilé dans les rues de Guenrouët), le concours de palet et la kermesse de l'école. Nous avons également participé au traditionnel marché de Noël de Guenrouët.
Nos bénéfices ont permis d'aider financièrement l'école lors de sorties scolaires et également de participer à l'achat de vélos de cour pour les petits.
Avec l'opération *« Lire et faire lire »*, l'Amicale Laïque soutient l'action de personnes bénévoles pour des échanges intergénérationnels autour de la lecture.
Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont participé à ces événements, l'ensemble des parents venus nous prêter main forte dans l'organisation des différentes manifestations, ainsi que les enseignants pour ces échanges enrichissants permettant de renforcer le lien entre tous les acteurs de l'école, dans un seul objectif : l'épanouissement des enfants. Un merci tout particulier aux artisans et entreprises qui nous offrent des lots pour notre kermesse, ainsi qu'aux résidents et animateurs de la maison de retraite de Guenrouët qui ont courageusement emballé les lots.
Nous donnons rendez-vous en septembre prochain aux parents d'élèves de l'école de la Lune Bleue pour notre traditionnel pot de rentrée.

**L'équipe de l'Amicale Laïque de la Lune Bleue**
Claire Dabin et Eric Bellay : Présidents
Thierry Longépé et Stéphane Guillas : Trésoriers
Cédric Lacroix et Nicolas Pied : Secrétaires
Jean-Francois Le Floc'h et Cédric Chevalier : Membres très actifs.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### • Ecole Sainte-Marie

**Fête des Projets**
A l'école Sainte-Marie, l'année scolaire 2014-2015 s'est terminée par la Fête des Projets le 27 juin.
Une exposition des travaux de l'année retraçait le projet vécu autour de l'air, du ciel et de l'espace.
Un bénévole de l'association d'astronomie de Sévérac était présent dans l'école pour faire observer le ciel dans un télescope professionnel.
La matinée s'est poursuivie par un concert de chants présenté par les élèves aux parents.

Ce dernier temps fort s'est conclu par la remise d'un chèque de 650 euros à l'association Partage Bretagne Côte d'Ivoire avec laquelle l'école a mené un projet de solidarité. En effet, le 16 juin dernier, les élèves qui le souhaitaient ont participé à un repas solidaire "bol de riz" préparé par M. Vaillant du Relais Saint Clair.
Les fonds récoltés permettront de poursuivre l'aménagement d'un orphelinat à Ouidah au Bénin.
Après des congés d'été ressourçants pour tous, élèves et enseignants ont repris le chemin de l'école le 1er septembre dernier. Quelques changements dans l'équipe enseignante suite au départ de Valérie Champion :
- Hélène Fleury, assurant précédemment la classe de CP, reprend la classe de MS/GS, à mi-temps avec Alice Durand.
- Véronique Bourdaud intègre l'équipe de Guenrouët sur la classe de CP.
Julie Cosneau assurera la décharge de direction de José Delgado tous les vendredis et certains mercredis matins.

A partir de cette année, l'association "Les Galopins" reprend le périscolaire de l'école, précédemment géré par l'OGEC. Ils en deviennent organisateurs et gestionnaires. Cependant, l'accueil des élèves continuera à se faire au sein des locaux de l'école Sainte-Marie.
2015-2016 sera marquée par le lancement d'un nouveau projet triennal autour du thème "Nos sens en éveil pour mieux percevoir notre environnement". La première étape cette année sera de décliner les sens du goût et de l'odorat dans les différentes activités de classe. Entre autres, l'écriture d'un livre de recettes est en projet. Autre temps fort important pour les CM : le voyage à la montagne qui se déroulera au mois de janvier. Les élèves partiront 8 jours à la Bourboule dans le Massif Central pour découvrir l'environnement montagnard en hiver.
Pour aider à financer ce séjour, l'APEL est sur le pied de guerre : le vide-grenier du 28 juin était leur première manifestation. D'autres actions suivront tout au long de l'année.
Enfin, l'OGEC, quant à lui, commencera cette année les travaux de remise en accessibilité de l'établissement pour les personnes porteuses de handicap. Vaste chantier qui s'étalera sur les 3 ans à venir.

# • Au fil des commissions

## BÂTIMENTS, VOIRIE

A partir de septembre, **la Commission Bâtiments-Voirie sera dissociée**.

La Commission Bâtiments ne changera pas dans son ensemble.
Pour la Commission Voirie, elle comptera un groupe d'agriculteurs représentatif des 4 secteurs de la commune de Guenrouët. Ceci permettra de mieux gérer le PAVC 2016.

**Un point sur les dossiers**

Les huits premiers mois de l'année nous ont donné beaucoup de travail.
• Principalement pour la salle polyvalente de Notre Dame de Grâce et le respect des délais avec l'ouverture du périscolaire pour le 1er septembre 2015.
Pour en permettre l'accès, les visites de contrôle sécurité sont obligatoires, la visite de sécurité a eu lieu le 29 juillet.
L'avis a été favorable pour l'ensemble des bâtiments (restaurant scolaire, périscolaire et salles).
Enfin, le 21 juillet, les tests réalisés sont conformes à recevoir le parquet, permettant ainsi à l'architecte de poursuivre, dans les plus brefs délais, avec l'entreprise la mise en œuvre.

De plus, il est convenu de mettre des rideaux occultants dans les salles de repos des enfants pour un montant de 3 851 euros HT. Le montant du mobilier du périscolaire s'élève, quant à lui, à 8 057 euros HT.
Des rideaux de scène sont également prévus pour un montant de 4 592 euros HT.
Enfin, l'ensemble des équipements des cuisines est opérationnel. Une formation a été dispensée fin juin au personnel de la cantine.
• Le modulaire de Notre Dame de Grâce a été transféré et mis en place sur le terrain entre les archers et l'école des Trois Chênes. Il servira au périscolaire et autres activités (T.A.P) qui seront proposées par un groupe de travail.
• De plus, la Chapelle du Cougou a été remise aux normes électriques cet été ainsi que les deux paratonnerres des deux églises.

Pour continuer sur **les travaux à venir**, nous avons :
• Le presbytère qui sera remis en état (toiture, vmc, peinture).
• La Poste avec une étude de réhabilitation pour un logement.
• La salle du Cougou : un groupe de travail composé de 6 élus *(dont Sylvain Robert, Huguette Chauvel, Faroudja Ouali, Dominique Renaud, Josselin Guyot et Patrice de la Redonda)* va être mis en place avec la participation d'extra municipaux (responsables d'associations et usagers).
• L'École des 3 chênes : la priorité est donnée à la remise en état de la toiture.

**Quelques chiffres sur ces diférentes réalisations** :
• Préparation plateforme d'accueil du modulaire : 7 514 euros
• Mission partielle, permis de construire, déplacement modulaire : 3 168 euros.
• Acquisittion du vidéo-projecteur salle polyvalente de Notre Dame de Grâce : 299 euros.
• Réalisation du parvis de Notre Dame de Grâce : 75 000 euros.
• Réalisation de la scène à la salle polyvalente : 10 639 euros +variante revêtement sol + 3 400 euros.

Concernant la Commission Voirie, nous pourrons donner plus d'informations dans le prochain bulletin municipal.
La première Commission Voirie devrait avoir eu lieu avant la fin du mois d'août
Je tiens aussi à remercier tout le personnel de la Mairie et services techniques qui contribuent à faire avancer et régler les dossiers que nous avons au quotidien, bâtiments, voirie, problèmes de voisinage et toutes les demandes qui peuvent nous être faites.

# • Au fil des commissions

## BÂTIMENTS, VOIRIE

### • Tarifs de location de la salle polyvalente

**Bar/Hall d'entrée (50 personnes maximum)**

| | Particuliers de la commune | Particuliers hors commune | |
|---|---|---|---|
| **Verre de l'amitié** *(Après sépulture)* | 44 euros | 74 euros | |
| **Vin d'honneur** *(Buffet froid)* | 74 euros | 104 euros | *Réservation 2 semaines avant la date prévue* |

**La salle « loges » (19 personnes maximum)** : gratuit pour les associations

**Grande salle (270 personnes assises)**

| Particuliers de la commune | Particuliers hors commune | Entreprises de la commune |
|---|---|---|
| - 1 journée sans cuisine : 500 euros | - 1 journée sans cuisine : 1000 euros | - 1er jour : 500 euros et 550 euros avec cuisine |
| - 2 journées d'utilisation sans cuisine : 750 euros | - 2 journées d'utilisation sans cuisine : 1400 euros | - Pour 2 jours : 750 euros et 800 euros avec cuisine |
| - 1 journée avec cuisine : 550 euros | - 1 journée avec cuisine : 1050 euros | |
| - 2 journées d'utilisation avec cuisine : 800 euros | - 2 journées d'utilisation avec cuisine : 1450 euros | |

| Associations de la commune *(à but non lucratif)* | Associations hors commune *(à but lucratif)* | Entreprises hors commune |
|---|---|---|
| - 1ère utilisation : 200euros | - 1ère utilisation : 500 euros | - Pour 1 journée : 1000 euros et 1050 euros avec cuisine |
| - 2ère utilisation : 200 euros | - 2ème utilisation : 1000 euros | - Pour 2 jours : 1400 euros et 1450 avec cuisine |
| - 3ème utilisation : 400 euros | | |

*Les manifestations à but non lucratif seront gratuites pour les associations locales en fonction de la disponibilité de la salle. Pour ce genre de réunion (AG, expositions, ...) privilégier celle-ci en semaine.*

***Le réglement et les modalités de location sont disponibles en mairie.***

+ Arrhes : voir règlement

+ Caution : lors de la prise de possession des clefs, le locataire devra déposer sous forme de chèque :
- une caution de 2 fois le prix de la location de salle.
- une caution de 500,00 euros pour le nettoyage pouvant être retenu si celui-ci n'est pas réalisé correctement.

## CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME

### • Hivernage au ponton de Saint-Clair

Pensez à réserver votre emplacement pour l'hiver dès septembre, en envoyant un courrier à M. le Maire, accompagné d'une attestation d'assurance du bateau, d'une photocopie d'autorisation de domaine public et d'une photocopie du permis de navigation.

Une commission composée d'élus et d'utilisateurs se réunira pour attribution de ces emplacements avant la fermeture des écluses.

# • Au fil des commissions

## CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME

### • Des cigognes entrent dans l'Histoire du marais du Gué (suite)

Le marais s'adapte et évolue en conséquence malgré la présence d'espèces invasives (ragondin, écrevisse de Louisiane, jussie).
Pourtant le destin du marais aurait pu être tout autre. Peu avant la Première Guerre Mondiale, un chantier ambitieux était lancé: faire venir jusque-là les sédiments des marais salés via la Vilaine et l' Isac par le biais de systèmes de retenues et de lâchers des eaux au gré des marées pour combler les parties les plus basses du marais, celles-ci ne dépassant pas 1,60 m au-dessus du niveau de la mer par endroit. Plusieurs tranchées, en diagonale par rapport aux douves existantes, avaient commencé à être creusées manuellement aux points les plus bas du marais jusqu'à la rivière. Ce chantier avait pour objectif à terme, de retarder la submersion des terres.
Ce projet sans doute insuffisamment étudié fut dans un premier temps suspendu. Puis la guerre éclata et les ouvriers furent mobilisés sur les champs de bataille. Au sortir de la guerre, la France pansait ses plaies et le chantier resta inachevé. Aujourd'hui, le Syndicat pour l'aménagement du bassin-versant de l'Isac, avec les connaissances scientifiques actuelles, est pour le moins dubitatif quant à la faisabilité d'un tel projet. Les traces des tranchées creusées à cette époque sont toujours visibles aujourd'hui sous forme de longues dépressions à travers les parcelles. Si ces travaux avaient abouti, la salinité du sol aurait apporté une faune et une flore très différentes de celles d'aujourd'hui.
D'autres projets furent mort-nés comme par exemple l'élargissement considérable de la rivière Isac ou même la suppression pure et simple du marais pour y faire un lac ! De tels travaux ne sont aujourd'hui plus possibles au marais du Gué grâce au statut de site classé Natura 2000, et des lois strictes sur l'environnement. Pour plus de renseignements sur la cigogne en Loire Atlantique: site internet route-cigognes.com

**Si vous avez des idées, des suggestions ou si vous voulez en savoir plus sur les cigognes au marais du Gué**
**lesvoisinsdescigognes@gmail.com**

### • Comparatif frelon commun - frelon asiatique

Apparu en France en 2004, le frelon asiatique ne fait que progresser. Un nid peut contenir jusqu'à 12 000 frelons et 200 fondatrices.
Insecte diurne, il ne cesse son activité à la tombée de la nuit, contrairement au frelon commun. Son cycle de vie débute en mars et se termine en décembre.

En partenariat avec la FDGDON 44, 2 référents locaux ont été formés (M. Yvon Boulanger et M. Dominique Tillard). Ils sont chargés d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour l'enlèvement des nids.

Une fiche de déclaration est à votre disposition en mairie. La commune subventionnera une somme de 50 euros par nid détruit, le reste restera à la charge du particulier.
Il est important de déclarer tous ces nids en mairie pour un suivi national de leur progression.

**Enfin quelques règles** :
• N'essayez pas de détruire vous-même le nid.
• Les frelons attaquent collectivement en cas de dérangement de leur nid. (taille de haie, tondeuses, tronçonneuse).
• En cas de piqures multiples ou allergie, consultez un médecin ou pharmacie

### • Piégeage contre le frelon asiatique

Si vous pensez avoir repéré un nid de frelon asiatique, **merci de le signaler en mairie**.

Concernant le piégeage, afin d'être efficace tout en limitant les dommages aux autres insectes, l'UNAPLA préconise :

• **du 15/08 au 15/10** : le piégeage se limite aux abords des rûchers, il est pratiqué par les apiculteurs.

• **du 15/10 jusqu'au début décembre** : le piégeage peut être étendu sur l'ensemble de la commune par tous les habitants qui le peuvent et le souhaitent.

• **Produits à utiliser** : 1/2 verre de bière brune, 3 cuillères à soupe de sirop de fruits rouges, 1/4 de verre de vin blanc. Utiliser de préférence des pièges sélectifs, avec des petits trous en partie basse pour laisser sortir les petits insectes.

**Une fondatrice piégée en automne = un nid en moins l'année prochaine.**

# • Dossier : Votre commune et les services de la mairie

Cette fois ci, nous avons souhaité vous présenter notre commune à travers les services de la mairie.
Mais pour être plus précis et mieux connaître le fonctionnement et les services des mairies françaises, voici en quelques mots un rappel historique et d'instruction civique.
Au soir du 14 juillet 1789, après la prise de la Bastille, le prévôt des marchants de Paris était tué sur les marches de l'hôtel de Ville. Après cet événement une « Commune de Paris » fut immédiatement mise en place pour remplacer l'ancienne organisation de Paris datant du Moyen Âge. Plusieurs autres villes suivirent rapidement cet exemple comme de nombreuses communautés.
Le 11 novembre 1789, l'Assemblée nationale constituante décrète qu'*« il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne »*. Puis elle décrète : *« 1° que chaque département sera divisé en districts; 2° que chaque département ne sera pas nécessairement divisé en neufs districts, conformément au plan du comité; 3° que chaque département sera nécessairement divisé dans un nombre ternaire [de districts]; 4° que le nombre des districts ne sera pas nécessairement le même pour tous les départements; 5° que le nombre des districts pour chaque département sera fixé par l'Assemblée nationale [constituante], après avoir entendu les députés de chaque province, suivant la convenance et le besoin de chaque département »*.
Le 14 décembre 1789, la Constituante votait une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite division administrative en France et c'est ainsi qu'était officialisé le mouvement d'autonomie communal révolutionnaire. La décision de l'Assemblée nationale était révolutionnaire car, en plus de transformer les chartes des cités et des bourgades, elle érigea en communes presque toutes les anciennes communautés ou paroisses. **Sur notre commune le premier maire fut Thomas Lebeau, de 1789 à 1792.**
Les communes françaises existent donc depuis la Révolution. Des modifications ont été depuis apportées mais le principe institutionnel est resté. Elles constituent une des collectivités territoriales dont l'existence est garantie par la constitution de la Ve République et représentent le premier niveau d'administration territoriale. Leur nom est fixé par l'État. Malgré les disparités de population et de superficie entre les communes, toutes ont la même structure administrative et les mêmes compétences légales à l'exception de quelques grandes villes régies par la loi PLM. **Les communes françaises en 2014 sont au nombre de 36 767**.

Une commune est administrée par un un conseil municipal dont **les membres sont élus au suffrage direct pour six ans**.
Le mode de scrutin pour ses conseillers est, pour les communes de moins de 3 500 habitants, un scrutin majoritaire plurinominal à deux tours avec possibilité de créer une liste. Et pour les communes de plus de 3 500 habitants, un scrutin de liste proportionnel bloqué avec une prime majoritaire de 50 % à deux tours.
Le conseil élit en son sein un maire chargé de préparer et d'appliquer les décisions du conseil, et qui dispose de compétences propres.
Le maire est assisté d'un ou de plusieurs adjoints, qui peuvent recevoir des délégations. Le nombre de conseillers municipaux est fonction de la population de la commune, le minimum étant de 19.
Les séances du conseil sont publiques mais seuls les élus peuvent s'exprimer. Les décisions peuvent être contestées au tribunal administratif.
Le conseil municipal de notre commune, comme ailleurs, s'appuie sur des équipes professionnelles administratives et techniques pour le bon fonctionnement des services dédiés à tous les habitants et appliquer ainsi les décisions du conseil.
Pour cette rentrée, il nous paraît important que vous fassiez leur connaissance, si ce n'est déjà fait.
Collaborateurs précieux des élus, les personnels administratifs et techniques sont au service de la commune selon une organisation orchestrée par le Maire.
Si la responsabilité du maire est indiscutable, néanmoins le fonctionnement de la mairie est à la charge des compétences de la Directrice Générale des Services, *(ainsi nommée pour toutes les communes de plus de 2000 habitants, en dessous on l'appellera secrétaire de mairie)*.

A Guenrouët, c'est Madame **Stéphanie CHEREL** *(photo ci-dessus)* qui assure cette fonction. Son rôle consiste à décliner la politique des élus au niveau des services, en faisant appliquer les décisions du conseil municipal. Sous l'autorité du Maire, elle est en charge de la gestion des finances de la commune, des élections, du Conseil Municipal, des appels d'offres, du suivi des dossiers administratifs et est en lien avec tous les services et administrations extérieurs concernés aux montages et suivi des dossiers (appels d'offres, subventions, réglementation…). Elle est également en charge du personnel communal (soit environ 30 personnes). Devant la complexité des normes et obligations, donc des responsabilités, les DGS de la communauté de communes se sont organisés en réseau pour échanger et s'informer, permettant ainsi de mutualiser les expériences et certaines sources d'information, en se rencontrant une fois par trimestre.

# • Au fil des commissions

**Les postes administratifs emploient 5 personnes** qui, tout comme le personnel du service enfance jeunesse, se conjugue au féminin.
Elles se répartissent les tâches suivantes :

• **L'accueil** permet d'informer et d'orienter le public (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, sauf les jeudi et samedi après-midi).

• **Le service de l'État civil**, pour toutes vos démarches (carte d'identité, mariages, recensement militaire …) **est géré par Mme Nathalie TESSIER**. Elle est également en charge de la tenue de la liste électorale, de la gestion des cimetières.

• **Le service Enfance Jeunesse**, **avec Madame Julie PINAULT-PORTIER**, coordinatrice en charge des inscriptions du restaurant scolaire, T.A.P. et participe au projet éducatif territorial.
Dans le précédent "Guenrouët info", nous vous avions présenté Mme PINAULT-PORTIER (ainsi que son poste de travail).
Mme CHEREL souligne que que la spécificité de Guenrouët (pour une commune de cette taille) est de disposer de deux écoles publiques. La restauration scolaire et les T.A.P. sont organisés pour les trois écoles (publiques et privée). Le personnel de ce service doit être en nombre suffisant pour répondre aux besoins (une gestion assez délicate puisque les postes sont sur des temps courts, en discontinu). 15 personnes sont ainsi sollicitées et employées pour permettre le bon fonctionnement de l'accueil, l'accompagnement des repas pris à la cantine, l'animation des T.A.P. et le nettoyage des locaux. Un personnel attentif et disponible aux besoins du service et des enfants et qui sait être très réactif, qualité essentielle dans cette configuration.

• **Le service Communication** dans son ensemble (correspondance, info presse, site internet, vie associative), avec la centralisation des articles du bulletin "Guenrouët Info", **est confié à Madame Delphine TARTROU**. Ainsi que les réservations des salles (avec cette année une application sur notre site internet).

• **L'urbanisme et les affaires sociales sont gérés par Mme Myriam GUINE**.
En toute confidentialité, et pour toutes les questions concernant les affaires sociales, Mme GUINE reçoit et oriente les personnes en demande d'aide et de conseils. De plus elle gère les demandes de services du maintien à domicile (mise en place des matériels d'assistance et aide ménagère, …).
L'autre moitie du poste de Mme GUINE concerne les autorisations d'urbanisme, les cadastres ...
Le traitement des dossiers est en plein mouvement avec des nouvelles règlementations et un nouveau logiciel (en lien avec la Communauté de Communes).
Pour autant, la mairie de Guenrouët reste votre interlocutrice pour toutes les informations et vos demandes d'instruction.

• A l'étage on retrouve **le service comptabilité tenu par Mme Isabelle LECLERC**. Lui sont confiés le suivi du budget, la facturation de fonctionnement, investissement, restauration scolaire) et la paie.

Les tâches de chacune sont conséquentes et la polyvalence permet l'entraide et un service continu pendant les congés. Des binômes se forment au sein de l'équipe pour pallier aux absences et fluctuations du travail, permettant de répondre au mieux aux usagers tout en favorisant l'entraide et le travail d'équipe.

L'activité tertiaire n'est bien sûr pas la seule activité nécessaire au fonctionnement de notre commune.
Aussi indispensable, et donc complémentaire, nous avons **un service technique** (voir page suivante).

## • Errata :
## Dossier du bulletin de mai 2015

Erreur de notre part, car, vous l'aurez deviné, il s'agit bien des Landes de la Fleuriette.

Désolé pour cette confusion.

# • Au fil des commissions

## • Les agents techniques

**Celui ci est constitué de 10 personnes** dont un poste à mi-temps et un autre en contrat unique d'insertion, à durée déterminée.
**Florian GUERIZEC** est le responsable de ce service et, depuis peu, **Denis GUITON** en est le chef d'équipe. Le service est organisé en 3 pôles de compétences même si, là aussi, la polyvalence et la réactivité sont indispensables au bon fonctionnement du service public.

• **L'axe Espaces Verts avec 3 agents** chargés du fleurissement, entretien, tonte et taille des espaces verts. Ce travail est accompli avec talent, il suffit de voir nos parterres et massifs pour en être convaincu.
Les personnes chargées de cet axe sont : **Dominique NOBLET, Emmanuelle LATRONCHE et Romain MOUSSET**, en contrat aidé.
• **La voirie** : là aussi, un travail conséquent puisque notre commune possède 220 km de chemin et voies à entretenir.
2 personnes se répartissent ce travail : **Bertrand TILLARD et Guillaume AMOSSE**, qui remplace, depuis peu, Yves HOUIS.
Il n'est pas possible de parler de ce pôle sans faire un signe à Yves qui, aujourd'hui à la retraite, a bien mérité d'en profiter après toutes ces années de service et d'investissement auprès de notre commune.
Nous lui souhaitons de vivre encore longtemps de belles aventures humaines comme celles des courses cyclistes où il est investi.
Le service voirie intervient en urgence suites à des incidents provoqués par exemple par des phénomènes météorologiques, mais également pour le busage, le fauchage des accotements, les évacuations et toute la maçonnerie de voirie. Elle se doit d'être réactive.
• **Une équipe dédiée à l'entretien des bâtiments** pour toutes les salles et bâtiments publics notamment pour la plomberie, l'électricité, la petite menuiserie. Chargée aussi du cimetière, des chiens errants, des nuisibles mais aussi de la tonte des terrains de sport, mise en place de la communication des évènements (totem, affichage) et du montage des chapiteaux aux différentes cérémonies et manifestations, de la collecte des déchets sur les espaces publics, cette équipe se voit appelée pour de nombreuses tâches très utiles à tous les citoyens. **Christophe DANARD, Denis GUITTON, Dominique TILLARD et Philippe FLEURY** la composent
L'ampleur des tâches du service technique est proportionnelle à l'étendue de notre territoire et de son patrimoine public, d'où la nécessité d'avoir des agents qualifiés et polyvalents. Toutes ces missions sont coordonnées par Florian GUERIZEC qui priorise et planifie les interventions, en tentant de répondre au mieux aux demandes et besoins de tous.
Pour rappel, **la superficie de notre commune est de 69,9 km² pour 3 222 habitants**, somme toute de quoi occuper nos équipes.

# COMMUNICATION - CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Un Guérinois Meilleur Ouvrier de France

Un courrier du Comité d'Organisation du Concours "Un des meilleurs ouvriers de France" nous a informé que lors de ce 25ème concours, un de nos concitoyens avait remporté ce concours d'excellence. Monsieur VILLAR a concouru dans les métiers de la communication, multimédia et de l'audio-visuel, option Technicien de plateforme presse.

**Nous félicitons et partageons la joie de Monsieur Christophe VILLAR pour sa performance exceptionnelle**.
Pour apprécier la valeur de sa performance, voici quelques chiffres communiqués par le Comité d'Organisation du Concours :

• 2587 inscrits dans 238 classes et options, répartis dans 17 groupes de métiers.
• 1557 présents aux qualifications • 762 qualifiés
• 575 présents aux finales
• 225 MOF (171 hommes et 54 femmes)
• 90 établissements (lycées professionnels, CFA...)
• 85 jurys généraux • Plus de 2000 jurys professionnels
• 57 jours d'examen • 37 départements d'accueil, 17 régions
Âge du plus jeune : 23 ans
Âge du plus vieux : 64 ans
Âge moyen : 38 ans

**Voici un extrait du discours de Madame Carole DELGA, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'économie durable lors de la cérémoniede remise des médailles.**
*"... ce concours des Meilleurs Ouvriers de France est un accomplissement de ces deux dimensions de votre existence (personnelle et professionnelle), parce qu'il vous permet de recevoir la reconnaissance de vos pairs et celle du grand public. Ce concours promeut la formation professionnelle, la valorisation des métiers et savoir-faire, en France et à l'international. Ce concours promeut des valeurs : l'excellence, la persévérance et l'exigence. La passion, l'audace et l'enthousiasme. Que vous soyez récompensé pour votre expertise."*

Bravo et au plaisir de découvrir ce métier et les talents déployés par Monsieur VILLAR dans le prochain "Guenrouët Info".

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Aujourd'hui citoyen

**Souvenez-vous**

Nous avons adressé un courrier aux associations guérinoises fin mai. Ce courrier est paru dans le dernier bulletin municipal. Nous sollicitons à nouveau toutes les personnes volontaires à nous rejoindre dans l'évolution artistique de l'état d'esprit « Je suis Charlie ».

La France a connu début janvier des évènements qui l'ont meurtrie. La réaction du peuple français a été à la hauteur des blessures. A Guenrouët, la population locale s'est largement mobilisée pour manifester sa solidarité avec les victimes de ces violences et défendre les valeurs attaquées.

Notre association « AUJOURD'HUI CITOYENS » voudrait que cet état d'esprit perdure et que nous n'oublions pas cet élan. Nous proposons à toute personne, toute association la possibilité d'exprimer son ressenti face à ces atteintes. L'expression serait bien sûre libre, dessin ou peinture, sculpture, écriture poétique mais devrait rester sur les sujets que les attentats ont visé, c'est-à-dire la liberté d'expression, la laïcité. Nous pouvons y ajouter la tolérance et vivre ensemble.

Nous invitons donc par ce courrier toutes les associations et leurs membres à produire une œuvre. Les enfants seront informés par l'intermédiaire des écoles. Toutes les créations seraient à remettre pour la fin de l'année afin de les exposer à la date anniversaire des attentats. Nous souhaiterons que toutes les œuvres où leurs photos soient regroupées dans un dossier qui demeurerait ensuite consultable dans le hall de la mairie.

Pour le lancement de ce projet, nous avons fixé une réunion le 25 septembre à 20h30, salle culturelle. Seront invités les personnes individuelles et les représentants des associations qui nous auront fait connaître leur intention de participer. D'ores et déjà des personnes pratiquant la peinture, nous ont fait part de leur intention de produire une œuvre.

Pour nous répondre, veuillez adresser votre courrier à Aujourd'hui citoyens Mairie de Guenrouët- 1 rue André Caux- 44530 GUENOUËT.

**Dates à retenir** :

Vendredi 13 novembre : soirée débat sur le thème *« Le Cancer, un hasard ? »* animée par Mme Annie THEBAUD-MONY.

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Couleurs des toiles

Les 13 et 14 juin, l'association "Couleurs des toiles" s'est exposée non seulement dans la salle culturelle mais aussi sur **« le chemin des toiles »**.

Les guérinois et autres promeneurs, qui ont cheminé avec nous dans les différents lieux d'exposition, nous ont confortés dans notre choix de mettre l'art dans la nature.

A l'année prochaine pour une autre balade…

Un grand merci à nos partenaires qui sont venus étoffer ces expositions : le Foyer de vie du Rouet, les enfants des Galopins, l'atelier de poterie "À Flanc de colline" de Florence Labussière et aussi au groupe ZEM qui est venu associer la musique à cette balade.

**Les ateliers et les stages de "Couleurs des toiles" reprendront début octobre**.

Les personnes intéressées par les journées de stage peuvent communiquer leur adresse mail pour avoir le calendrier annuel et autres informations complémentaires. Francine Cordier tel 02 40 87 70 88 c.francine@live.fr

## TROC-PLANTES

Le dernier week-end d'octobre, un nouveau rendez-vous automnal pour les jardiniers : un troc-plantes pour échanger, partager plants et graines.

C'est gratuit, on troc tous les plants et plans pour de beaux jardins. Si on n'a rien à échanger, on ne pourra acheter ou vendre au-delà de 2 euros : c'est le jardin partagé.

Pour exposer, il suffit de s'inscrire en mairie avant le 12 octobre.

**Petit réglement** : les plants et graines doivent être étiquetés, des plants enracinés ou des racines nues emballées. Des tables seront mises à votre disposition.

Ce troc-plantes aura lieu **le dimanche 25 octobre**, de 10h30 à 16h30, au Canal et si le temps n'est pas clément à la Salle culturelle de Guenrouët.

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • L'art de plaire

Nous souhaitons offrir un regard à nos concitoyens sur les artistes amateurs et professionnels souvent trop discrets dans nos petites communes.
L'espace public de la mairie pourrait accueillir vos oeuvres, si vous êtes intéressés, contactez nous pour exposer et créer des rencontres avec le public et vos pairs.

**CONCOURS PHOTO**
**"DES MAINS ET DES MÉTIERS"**

Dès à présent, il vous est possible de participer à notre concours-expo photo en déposant votre cliché à l'accueil de la mairie.

**Modalités** :
Votre cliché doit être de format 30x40 sous verre ou encadré prêt à être accroché.
Un seul cliché par participant.
Noir et blanc ou Couleur.
Mentionner votre nom et prénom au dos du cliché.
Dépôt des photos au plus tard le 30 octobre.

Compléter le bulletin de participation que vous trouverez à l'accueil de la mairie.

**Les photos seront exposées à la mairie du 31 octobre 2015 au 9 janvier 2016**.

Le public pourra voter. Un jury sera formé et tiendra compte de l'avis du public pour retenir les 3 gagnants de ce concours.
Celui-ci, ne nous trompons pas, est prétexte à un instant convivial et nous l'espérons par la même occasion, un faire-valoir de vos savoir-faire.

## • Les mots que tu me laisses à voir

Roman adulte

***« La bibliothèque des cœurs cabossés » de Katarina Bivald*** – Editions Denoël

*Après une longue correspondance, Sara, jeune Suédoise de vingt-huit ans, rend enfin visite à Amy, Américaine de soixante-cinq ans. Mais quand elle arrive à Broken Wheel, au fin fond de l'Iowa, Amy est décédée. Seule et perdue dans cette petite ville américaine, Sara va petit à petit y faire sa place et transmettre sa passion de la lecture aux habitants.*
*Un livre qui vous emmène dans une communauté américaine subissant la crise économique. Des personnages réjouissants, des péripéties, une écriture plaisante. Optimiste et attachant, un livre qui donne envie de lire d'autres livres et fait du bien au moral !*

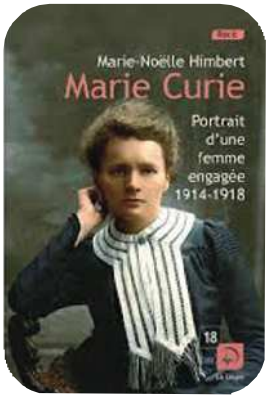


Récit

***« Marie Curie, portrait d'une femme engagée » de Marie-Noëlle Himbert*** - *Edition Actes sud*

*L'auteur nous fait découvrir un aspect méconnu de la personnalité de Marie Curie que nous connaissons pour ses recherches avec Pierre Curie son mari.*
*Celui-ci est mort depuis huit ans quand la première guerre mondiale éclate. Femme décidée, entreprenante, bravant les autorités, passant outre les règlements, Marie Curie entraîne sa fille Irène de 17 ans dans ses projets pour apporter du matériel de radiologie sur les lignes de front.Grâce à sa ténacité des milliers de soldats furent secourus et sauvés ; la radiothérapie qui en était à ses balbutiements fit un spectaculaire bond en avant. Très beau récit qui se lit comme un roman et nous montre son engagement et son humanité. A découvrir …*

Bande dessinée

***« T'choupi va à la ferme » de Thierry Courtin*** – *Editions Nathan*

*T'choupi découvre les joies de la ferme : le tracteur, les œufs frais au poulailler, la naissance d'un petit agneau…Une journée bien remplie !*
*Si vous ne connaissez pas encore ce drôle de petit personnage (vaguement inspiré d'un manchot), sachez qu'il est bien connu de vos enfants ou petits-enfants. Il existe des dizaines d'histoires où T'choupi est mis en scène lors de sa vie quotidienne : à l'école, avec sa petite sœur, en courses…Chaque titre de la collection est prétexte à apprendre des choses aux tout-petits ou à dédramatiser certaines situations. L'enfant s'identifie à T'choupi et peut aussi manipuler le livre seul, les pages plastifiées sont résistantes... Environ vingt titres à la bibliothèque.*

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## REGARDE AILLEURS

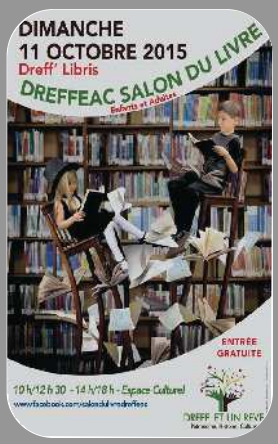


### • 1er SALON DU LIVRE à DREFFÉAC

Pour tous les lecteurs et amoureux des lettres, une belle initiative ce **dimanche 11 octobre** à la salle polyvalente de Drefféac : polars, bandes dessinées, romans et beaux ouvrages à retrouver et découvrir de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.
Entrée gratuite

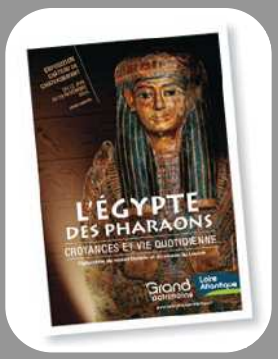


### • DES EXPOS : L'EGYPTE DES PHARAONS

à Châteaubriant.
**Du 12 juin au 29 novembre** au Château de Châteaubriant.
Le Musée Dobrée poursuit sa programmation d'expositions archéologiques "hors les murs" au Château de Châteaubriant. Avec plus d'une centaine d'objets issus de ses collections (momies, sarcophages...), et complétés par des dépôts du Musée du Louvre, cette exposition vous invite à découvrir la civilisation des Egyptiens de l'Antiquité. Dans son parcours, l'exposition revient ainsi sur l'histoire de l'égyptologue Frédéric Cailliaud, à qui le Musée Dobrée doit la majeure partie de ses collections. Elle illustre la vie quotidienne au temps des pharaons, puis lève le voile sur le monde des Dieux et les rites funéraires de l'Egypte ancienne.
Horaires d'ouverture
• ouvert tous les jours (sauf le mardi)
• de 10h30 à 18h (du 12 juin au 30 septembre)
• de 14h à 17h30 (du 1er octobre au 29 novembre)
Visites guidées flash à 14h30, 15h30 et 16h30. Tout public. Entrée gratuite.
Informations au 02 40 28 20 20
chateau.chateaubriant@loire-atlantique.fr

### • SAISON CULTURELLE 2015/2016

La saison culturelle de nos théâtres voisins démarre et les programmations sont toutes deux à la hauteur de nos espérances. Le Canal à Redon et le Carré d'Argent à Pont-Château nous offrent à découvrir des spectacles de choix pour tous publics. Les abonnements sont en cours. On ne peut que vous encourager à profiter de cette belle saison culturelle.
www.lecanaltheatre.fr
culture@ponchateau.fr

### • PROMENADES

L'arrière saison est propice aux promenades alors pourquoi ne pas en profiter pour redécouvrir Saint-Nazaire avec

### LA PROMENADE PORTUAIRE

Ville d'estuaire et de littoral, Saint-Nazaire offre une balade portuaire. Cette promenade d'environ une heure révèle des traces de son passé et raconte à quel point Saint-Nazaire a toujours été marqué par l'ouverture sur la mer. Puis, profitez d'**un balcon sur la mer** : avec le chemin des douaniers.
Contact et infos pratiques :
Saint-Nazaire Tourisme et Patrimoine (SNTP)
Boulevard de la Légion d'honneur
Base sous-marine : 02 40 22 40 65

Nous vous l'avions annoncé, la municipalité se voit outillée d'un nouveau site internet. Plus attractif et adapté aux fonctions d'aujourd'hui, il doit permettre aux usagers de découvrir notre commune en accédant aux services et informations plus aisément. Pour qu'il soit bien renseigné, nous avons besoin de répertorier toutes les associations, commerçants, artisans, entrepreneurs et entreprises de la commune. C'est l'occasion d'actualiser notre communication.
Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous adresser, à la mairie, des photos et vidéos avec un lien accessible de notre site.

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Portrait : le centre de sapeurs pompiers

La rubrique portrait tente de vous faire connaître les talents et passions d'un ou une habitant(e) de notre commune, mais cette fois ci nous allons tenter de mieux vous faire connaître un groupe de passionnés avec le Centre des pompiers de Guenrouët.
Avec un effectif de 30 pompiers volontaires, dont 4 femmes, de 19 à 62 ans, un Chef de centre (le Lieutenant Jérôme Olivier), une adjointe Moyens Opérationnels (l'Adjt/C Laurence Olivier) et un adjoint Ressources et Infrastructures (le Lieutenant Jérôme Tillard). En France, 80% des pompiers sont volontaires.
Les territoires d'intervention du centre sont Guenrouët, Quilly, Plessé, Sainte-Anne-sur-Brivet.
L'équipe est stable et expériementée mais il y a des besoins de recrutement de pompiers volontaires toute l'année et davantage encore pour du personnel disponible en journée, résidant ou travaillant à proximité du centre de secours. Les chiffres des interventions 2014 nous permettent de comprendre pourquoi il est important d'avoir une équipe étoffée.

**138 secours aux personnes.**
**23 incendies**
**41 accidents sur la voie publique**
**8 divers soit 213 sorties**.

Quand on leur a demandé ce qui les a poussé à devenir pompier, la réponse ne s'est pas fait attendre et les arguments n'ont pas manqué :
*« L'envie de se rendre utile et de s'investir dans sa commune, l'esprit d'équipe, la passion et puis aussi la tradition familiale ».*
Les motivations sont bien sûr importantes mais il faut aussi être formé, et nos pompiers le sont avec 27 jours 1/2 de formation sur 3 ans.
De plus, certains se sont spécialisés aux feux de forêts ou comme nageurs-sauveteurs, des formations complémentaires qui sont en adéquation avec notre environnement.
A Guenrouët, comme ailleurs, les pompiers volontaires ont un métier, c'est pourquoi il est nécessaire d'être organisé mais *« il faut être en accord avec la famille car c'est un engagement, nous avons des contraintes ».*
Pourtant, si on parle de contrainte, à la question *« Conseilleriez-vous aux jeunes de devenir Sapeur Pompier Volontaire ? »*, la réponse est sans équivoque :
*« Absolument, si la motivation est présente, il faut pour cela avoir 16 ans et venir nous voir pour en savoir plus et connaître les modalités ».*
Cette rencontre nous a convaincu de l'homogénéité de l'équipe, les valeurs communes et leurs motivations donnent réellement corps à cette équipe.

**Si vous êtes tentés pour être vous aussi pompier volontaire et avoir plus d'informations, vous pouvez vous rendre le 1er dimanche de chaque mois au centre de secours de Guenrouët ou les joindre par courriel :**

**cis.guenrouet@sdis44.fr**
**et par téléphone :**
**Le Chef de Centre Lt Jérome Olivier**
**06 88 58 84 01**

**Pour être bien protégé il faut** :

• Adopter un bon comportement pour éviter un incendie à la maison

• Equiper son logement en détecteurs : la loi impose un détecteur par logement, Les sapeurs-pompiers de France recommandent que chaque pièce soit détecté ou bien, à défaut, d'augmenter progressivement le nombre de détecteurs dans l'habitation.

Acquérir les bons réflexes : Les actes réflexes doivent reposer sur une analyse de la situation: Le danger, ce sont les fumées.

Retenez cette formule :
**« Là où il y a de la fumée, il faut pas y aller ! »**

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Les Restos du Coeur

**Que se passe-t-il aux Restos pendant l'été ?**

Les Restos du Coeur, dans leurs locaux de la Ferme Ecole, ont accueilli tout l'été des familles en grande difficulté. Cette année encore, ce sont plus de 30 familles qui ont été aidées durant cette période, soit ponctuellement (pour faire face à un problème très passager) ou le plus souvent tout au long de la campagne d'été.
Au cours de ces 13 distributions d'été, plus de 8000 repas ont été délivrés.
Le Centre de Saint-Gildas-des-Bois a encore permis cette année à 3 familles avec enfants de partir en vacances pendant une semaine et pour beaucoup d'entre elles, ce fut une première.
Les Restos du Coeur vont également, à la prochaine rentrée, assister, conseiller et aider des familles pour l'achat des fournitures scolaires.

**Que va-t-il se passer à l'automne ?**

Les 2 et 3 octobre, les bénévoles du centre de Saint-Gildas-des-Bois feront encore une fois appel à votre générosité, lors de leur collecte dans les magasins du canton.
Nous terminerons notre campagne d'été le vendredi 23 octobre.
Le jeudi 12 et le mercredi 18 novembre, les inscriptions pour l'hiver se dérouleront dans nos locaux de la Ferme Ecole, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le vendredi 4 décembre, début de la campagne d'hiver pour 17 semaines.

Lors de notre dernière campagne d'hiver, en collaboration avec le CHU de Nantes, des journées de vaccinations et de dépistages se sont déroulées dans notre Centre de Saint-Gildas-des-Bois. Plusieurs dizaines de familles ont, pendant ces journées, pu avoir accès à des professionnels de la Santé, soit pour des vaccinations ou tout simplement un entretien avec du personnel médical. L'intérêt porté à ces journées nous amène à reconduire cette action début 2016.

Pratique : Vous pouvez nous joindre par adresse postale (Les Restos du Coeur, La Ferme Ecole 44530 Saint-Gildas-des-Bois) par téléphone (02 40 01 50 53) ou par mail (rdc44.stgildas@free.fr).
**www.restosducoeur44.org**

Et comme disait Coluche : "On compte sur vous".

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • UNC-AFN

Un résumé de notre **SORTIE ANNUELLE du 10 juin 2015**

Cette année, nous avons embarqué pour une croisière sur le Golfe du Morbihan (en breton : petite mer).
Le golfe est parsemé de 42 îles dont les principales sont l'île d'Arz et l'île aux Moines. La plupart de ces îles sont des propriétés privées.
Nous les découvrons par la côte et passons devant l'île Berder, Larmor-Baden, une jolie station balnéaire. L'île Gaorinis, bien connue pour son tumulus, une galerie couverte de 14 m et formée de 23 supports sur lesquels reposent 9 tables, qui mène à la chambre funéraire. Nous poursuivons notre croisière pour découvrir les nombreuses îles où l'on peut voir les mimosas, camélias et palmiers ainsi que des orangers et citronniers.
Nous retournons vers Port Blanc pour le débarquement.
C'est l'heure du déjeûner : il sera pris à Crach, un moment de repos et de convivialité bien apprécié par nous tous.
Mais la journée n'est pas terminée et l'après midi, nous profitons d'un circuit panoramique en autocar sur les côtes des mégalithes. Avec un arrêt à Carnac, nous allons visiter les alignements : 1099 menhirs sur 11 files, qui s'étendent sur une longueur de 1 160 m et 100 m de large.
Notre promenade continue avec un nouvel arrêt au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray où nous visitons le cloitre qui donne accès à la salle du trésor. On y verra relique, ornements et bijoux précieux, et, assez surprenant, le maillot jaune de Jean Robic et le maillot de champion du monde de Bernard Hinault.
Ce fut vraiment une très belle journée de découvertes et de plaisirs partagés.

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Don du sang

**En 2014, nous avons eu 5 collectes, 3 à Guenrouët et 2 à Plessé**,
nous avons une moyenne de donneur présent de 69,8 avec une moyenne de 69,8 donneurs présentés pour 65,6 prélèvements réalisés.

**Dates des collectes 2015 et 2016**

- Le Jeudi 29 Octobre à Guenrouët
- Le Mardi 29 Décembre à Plessé
- Le Mardi 1 Mars à Guenrouët
- Le Mercredi 11 Mai à Plessé
- Le lundi 25 Juillet à Guenrouët
- Le Mercredi 5 Octobre à Plessé
- Le Jeudi 22 Décembre à Guenrouët

(Ces collectes ont lieu en fin de journée de 16h30 à 19h30).

Chaque année, près de 3 millions de dons sont recueillis dans les 143 sites de prélèvement et les 40 000 collectes mobiles organisées sur tout le territoire. Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Pour donner son plasma et ses plaquettes, il faut avoir entre 18 et 65 ans.
Après avoir été accueilli par une secrétaire de l'EFS qui enregistre son inscription, le candidat au don remplit un questionnaire pré-don. Puis il est reçu par un médecin ou un infirmier / infirmière pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur. Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement, contresignée par le médecin.
Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses. Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes.
Une collation est ensuite offerte. Après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater. Ce temps de convivialité permet à l'équipe de collecte de garder un œil sur le donneur : selon les organismes, un don de sang peut parfois affaiblir ! Il est d'ailleurs conseillé de ne pas pratiquer d'effort violent dans les heures qui suivent.
Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours du donneur.
**Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Lionel LEBRETON au 02 40 87 68 74 et Fanny BAUTHAMY au 02 40 87 49 91.**

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • La Loco

A la rentrée de septembre, les projets de "Club Ados" vont reprendre sur la commune de Guenrouët.
Les "Clubs Ados" sont des temps de détente et de loisirs pour les jeunes, afin qu'ils profitent des jeux mis à leur disposition par la Loco, pour qu'ils rencontrent de nouveaux jeunes, qu'ils organisent un projet de vacances...
Le lieu est ouvert aux jeunes de plus de 11 ans, à partir de 12h30, avec une possibilité de navette gratuite depuis le Lycée de Saint-Gildas-des-Bois, à 12h15. La fermeture des "Clubs Ados" est fixée à 17h30 et le retour de la navette sur Saint-Gildas-des-Bois est fixé à 17h45. Bien évidemment, les jeunes peuvent venir avec un pique-nique froid ou chaud, des jeux, des idées de projets...
Pour 2015, nous avons déjà de nombreux projets en tête, notamment de s'initier à la fabrication de jus de pomme, de créer des push-car, de continuer à produire des émissions de radio...

**Pour y participer, il suffit d'être adhérent à la Loco. Pour cela contactez nous au 02.40.19.68.38 ou venez nous rencontrerà Saint Gildas des Bois au 45, rue Gabriel Deshayes**.

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Naissance du COEF

**Le Collectif Organisation Evénements et Foire** est créé. Le 3 juin dernier, à l'invitation de Georges Todesco, Président de l'Union Guérinoise des Artisans et Commerçants (UGAC), nous étions une quinzaine de bénévoles à réfléchir sur la nécessité de créer une nouvelle association. Un constat évident avait été dressé avant cette réunion.

L'Union Guérinoise des Commerçants et des Artisans (UGAC) organisait chaque année le marché de Noël et la foire exposition de printemps.

Au fil des années, ces évènements sont devenus conséquents en matière d'organisation et de ressources humaines.

A titre d'exemple, la foire exposition qui s'est tenue en mai sur le site du camping Saint-Clair a attiré environ 10 000 personnes sur les deux journées.

La participation d'un grand nombre de bénévoles est nécessaires pour la réussite de ces journées car l'activité des artisans et commerçants rend difficile leur investissement.

Ils sont parfois eux-mêmes exposants dans les deux évènements.

Comme beaucoup d'entre nous aidaient l'UGAC dans l'organisation des ces animations, l'idée est donc venue de créer un Collectif Organisation Evènements et Foires (COEF).

Quelques artisans et commerçants ont accepté de faire partie du COEF mettant ainsi leur expérience au service de l'équipe.

Lors de la réunion du 3 juin, Georges Todesco a rappelé l'historique du marché de Noël et de la foire exposition et défini les objectifs.

Les bénévoles présents ont, par un vote favorable, créé le COEF et élu un conseil d'administration composé de 15 personnes.

**Composition du CA par ordre alphabétique** :

Isabelle Audigane, Alain Blanchard, Marie-Christine Fortun, Jean-Marc Fourage, Christian Goineau, Bernard Mariaud, Lydie Massion, Frédéric Millet, Fabrice Revault, Noël Ronné, Claudie Rose, Georges Todesco, Frédéric Vaillant et Rémi Valais.

M. Jospeh Pelé, conseiller municipal, fait partie du CA comme représentant la mairie. (suppléante : Huguette Chauvel).

Le Conseil d'administration a élu un bureau de 6 personnes pour gérer les affaires courantes.

Composition du bureau :

Georges Todesco, président

Jean-Marc Fourage et Claudie Rose, vice - président,

Lydie Massion, trésorière

Christian Goineau, secrétaire

Isabelle Audigane, trésorière adjointe

Michelle Gautier, Joseph Barreau, Jean-Pierre Corbillet, Claude et Martine Joualland et Jacques Lemaître assument également des responsabilités au sein du COEF.

**N'hésitez pas à nous rejoindre, si vous le souhaitez, en prenant contact avec le président au 06 12 06 85 35 ou par mail :**

georges.todesco44@orange.fr ou coef798@gmail.com

**Nous vous donnons rendez-vous :**

• Pour le marché de Noël, les 28 et 29 novembre sur la place de l'église.

• Pour la foire exposition de printemps les 21 et 22 mai

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • USG Pétanque

Le 14 juin, a eu lieu le concours de pétanque de l'U.S.Guerinoise qui a rassemblé 44 équipes au terrain des sports, dans une très bonne ambiance.

Les couleurs de l'U.S.G. étaient bien représentées. Le concours féminin à été gagné par une équipe de l'U.S.G.

Le bureau remercie tous les participants : joueurs, bénévoles, commerçants et artisans.

# • CULTURE et VIE ASSOCIATIVE

## • Gymnastique guérinoise

La gymnastique est une activité accessible à tous. Elle permet de conserver la souplesse de ses articulations.

Chaque semaine, les adhérents de cette association travaillent dans une ambiance détendue, sympathique et conviviale.

Chacun fait ce qu'il peut selon ses aptitudes. Etre à l'écoute de notre corps est notre devise.

Venez nous rejoindre, **les séances reprennent le mercredi 15 septembre,** de 10h à 11h, à la salle culturelle de Guenrouët et ensuite tous les mercredis (sauf vacances scolaires).

Les inscriptions se font aux premières séances. Un certificat médical est exigé. Deux séances sont proposées à l'essai.

Jeannine CORBILLET 02 40 87 65 95 Jocelyne LEVESQUE 02 40 87 44 10 Claudine DANIEL 02 40 87 59 48

# • Espace de parole des élus minoritaires

Chers Guérinois, chères Guérinoises,

Depuis notre précédent article, 9 mois se sont écoulés au cours desquels sont survenues 3 nouvelles démissions au sein de la majorité.
Celles-ci réduisent à 21 le nombre de conseillers initialement prévu à 23 puisqu'il n'y a plus de remplaçant sur la liste « Démocratie, Humanité, Solidarité » qui comptabilise 6 démissions en seulement 1 an de mandat. De plus, les élus de la majorité n'ont jusqu'à ce jour jamais été tous présents aux conseils municipaux et l'absentéisme se retrouve au sein des commissions ce qui n'est pas sans poser problème au bon suivi des dossiers. Par ailleurs, on relève aussi que certaines décisions prises à l'unanimité en commissions sont revues et modifiées arbitrairement en bureau municipal.
Les dysfonctionnements relevés lors de notre précédent article perdurent malgré les remarques des élus de la minorité et d'une partie de la population via les associations.

Pour exemple :
• Déni de démocratie dans la manière de traiter le dossier de la charte associative avec une demande de subvention liée à la signature de ladite charte, et avec l'exclusion de la minorité du groupe de travail créé pour rétablir une relation constructive et élaborer une réelle charte concertée.

• Attribution tardive (en juin) des subventions aux associations d'où des incertitudes pour ces dernières quant à la finalisation de leur programme de l'année.

• Contenu partiel des bulletins municipaux, avec très peu de communication sur les décisions du conseil municipal et une représentativité partielle avec un traitement orienté de certains sujets (cf bulletin de mai 2015 « L'agriculture à Guenrouët » ????).

• Gestion approximative des dossiers de demandes de subventions (perte de la subvention de la CAF pour les nouveaux rythmes scolaires sur 2 années consécutives équivalent à environ 20 000 €).

• Manque d'anticipation et de positionnement sur des dossiers à enjeux forts (installation d'une nouvelle activité de stockage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage dans la zone artisanale de la Houssais) : manque évident d'informations auprès des élus communautaires, intervention très tardive auprès des services de l'Etat avec pour conséquence une nouvelle installation sans garantie d'une remise en état du site actuel de Trégreux, n'est-ce pas le rôle de tous nos élus communautaires que de porter le vote émis unanimement par le conseil municipal, même s'il est défavorable ?

• Dossier de la salle polyvalente/aménagement des parkings et du bourg négligé en début de mandat, malgré les conseils de la minorité, ce qui engendre :
- Retard de l'ouverture d'au moins 6 mois
- Tarifs de location et modalités d'utilisation validés seulement lors du dernier conseil municipal de juillet donc possibilités de location différées et par conséquent pertes financières pour la collectivité.
- Remarque : l'accès ou non des cuisines à la population et aux associations non prévu par la majorité est devenu possible grâce à l'intervention de la minorité, et cela conformément au projet initial.

En dépit des promesses de campagne, au lieu de travailler sur les économies possibles, la majorité a décidé d'augmenter de 2% la part communale de nos impôts (15 000 € de recettes escomptées en supplément malgré 50 000 € minimum d'économies aisément réalisables sur le fonctionnement).

L'absence de prévisionnel pour la trésorerie a contraint la municipalité à contracter un emprunt dans l'urgence, notamment pour faire face aux quelques 15 000 € prévisionnés pour intérêts de retard de paiement des factures (montant équivalent à la future hausse de nos impôts !!).
Si cette dérive n'est pas rapidement enrayée, notre commune ne pourra plus investir en raison de frais de fonctionnement non maîtrisés et fortement alourdis (augmentation de 80 000 € sur 2014 et prévision d'une augmentation de 10%, soit 100 000 € en 2015, sur les frais de personnel). Quel avenir alors pour des projets structurants comme le pôle enfance ou la salle de sports ?

Nous sommes et resterons présents et impliqués tant dans les commissions qu'aux conseils municipaux afin de faire entendre (souvent en vain, malheureusement) nos propositions pour continuer à équiper et développer notre commune dans l'intérêt de tous.

Pour nous joindre : guenrouetensemble@gmail.com

**Brigitte Corbillet, Frédéric Millet, Stéphanie Tillard, Gaëtan Trehello**